

# Propositions des détaillants en alimentation

## Introduction 1

### Augmentation des frais d'opération

Diminuer les frais d'interchange de cartes de crédit payés par les détaillants en alimentation.

### Commerces en région

Renouveler et bonifier les somms aux Fonds régions et ruralité (commerces de proximité).

## 2

### Allègement PME

Protéger l'équité pour les épicerie, avec une réforme globale du permis d'épicerie.

## 3

### Immigration et main-d'œuvre

Nous souhaitons que les travailleurs du secteur du détail soient favorisés dans le PSTQ

## À PROPOS DE L'ADA

Depuis 1955, l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA) a pour mission d'assurer la pérennité des détaillants-proprétaires et le développement de l'industrie alimentaire au Québec. L'ADA est dirigée par des détaillants-proprétaires (dépanneurs, boucheries, fromageries, épicerie de quartier et supermarchés) et pour les détaillants-proprétaires. Elle repose sur les cotisations volontaires de ses membres. Nous espérons que grâce au savoir-faire et à la proximité des détaillants-proprétaires en alimentation, les communautés seront bien desservies et elles seront conscientes de l'impact de leurs choix de consommation.

### Questions ?

Samuel Bouchard Villeneuve  
438-496-6775  
sbouchard@adaq.qc.ca

### Coordonnées

2120 rue Sherbrooke Est  
Bureau 900  
Montréal (Québec) H2K 1C3



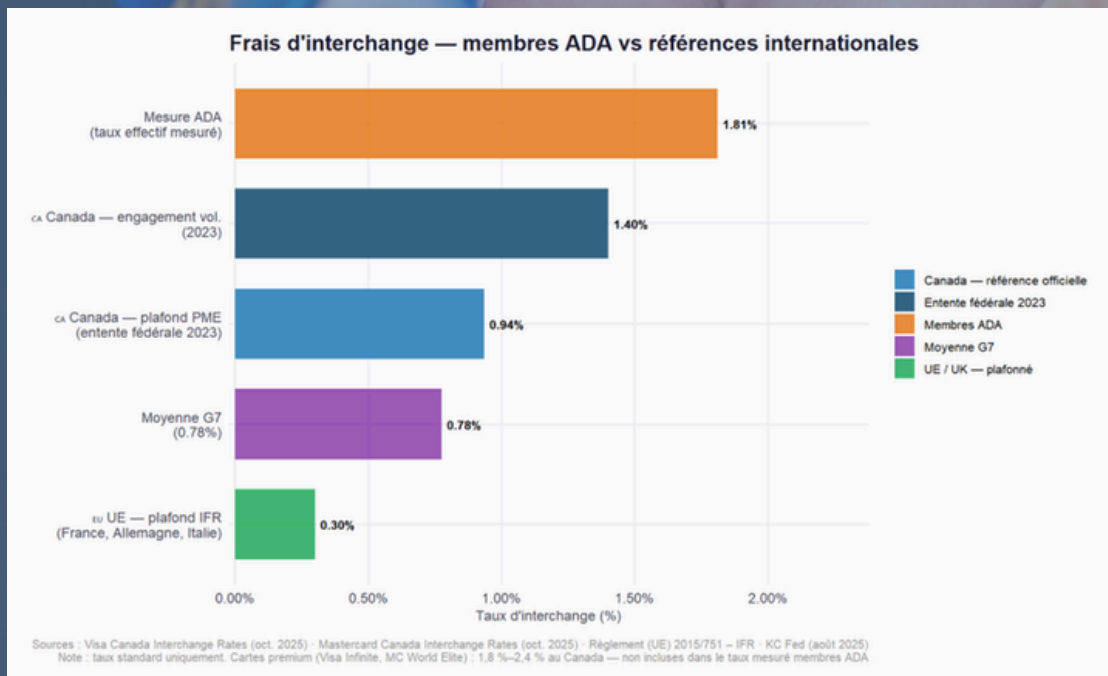
Association  
des détaillants  
en alimentation  
du Québec

# Introduction

## Coûts d'opération

### Des commerces essentiels surchargés, dont certains commerces de régions qui peinent à faire face à la tendance

Dans un contexte où l'alimentation coûte plus cher aux Québécois et où les détaillants indépendants absorbent une forte hausse de leurs coûts, un contrôle des coûts d'opération, dont les frais d'interchange doit être priorisé. Même si le pouvoir de négociation se situe d'abord à Ottawa pour ce dernier poste de dépenses, le Québec a tout intérêt à faire entendre sa voix : ces frais pénalisent non seulement les PME, mais alourdissent aussi les coûts des commerces essentiels, des sociétés d'État, et ultimement des contribuables.

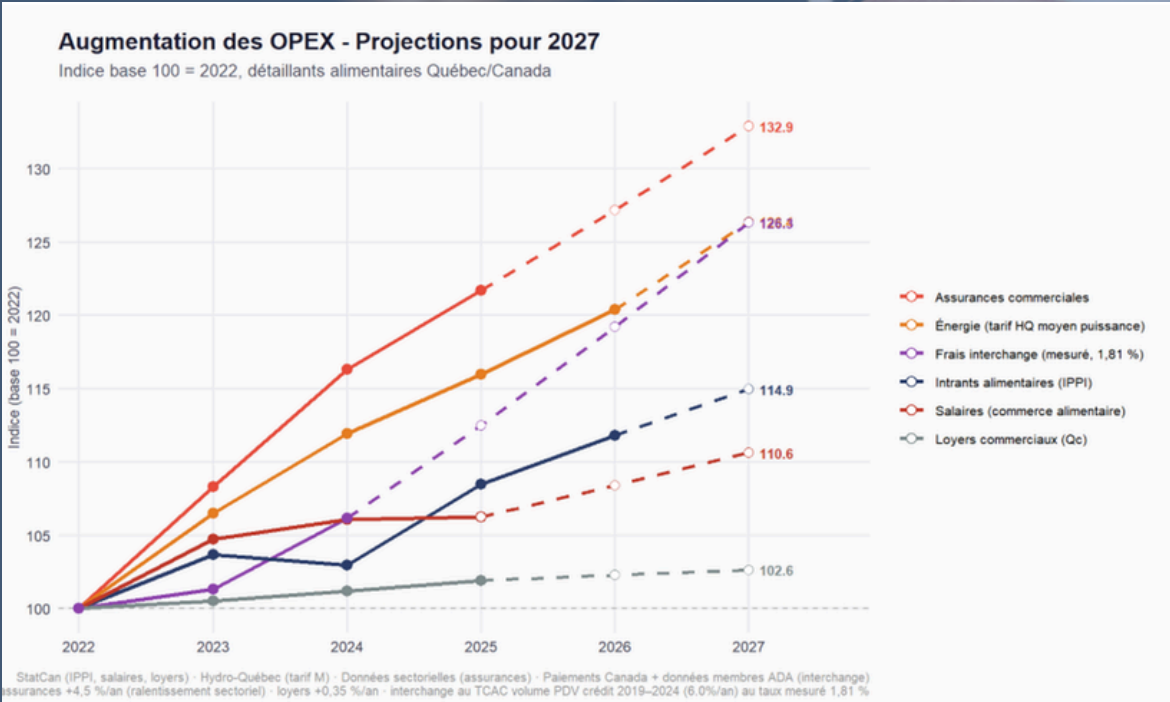


### Quelques constats clés :

- En 2024, la valeur des paiements par carte de crédit au Canada a atteint 782 G\$ (contre 591 G\$ en 2019), représentant 33 % de la valeur totale des paiements.
- L'entente fédérale prévoit un taux moyen pondéré de 0,95 % pour les petites entreprises admissibles, alors que le taux effectif supporté par les détaillants en alimentation indépendants est estimé à 1,81 %.

# Introduction

## Coûts d'opération



- À l'échelle du secteur alimentaire canadien, cet écart représente environ 1,1 G\$ de charges supplémentaires par année.
- Les frais s'appliquent aussi à la TVQ, ce qui accentue la pression inflationniste.

Scénario	Taux interchange	Frais annuels alim. (M\$)	Économie vs statu quo (M\$)	Usage possible de l'économie
Statu quo mesuré (1,81 %)	1.815%	2 726	0	Situation actuelle mesurée – pression maintenue sur les marges
Entente fédérale (1,40 %)	1.400%	2 103	623	Surcoût marginal vs statu quo – la différence est quasi nulle en pratique
Réduit PME (0,95 %)	0.950%	1 427	1 299	Allègement significatif – financer modernisation des équipements ou maintien d'emplois en région
Moyenne G7 (0,78 %)	0.775%	1 164	1 562	Alignement sur la moyenne internationale – économie de 1562 M\$

Dans ce contexte, considérant que l'accessibilité et le coût des aliments transcendent les palliers de gouvernements, nous souhaitons que le gouvernement du Québec fasse entendre sa voix auprès d'Ottawa pour négocier une réduction des frais d'interchange et, à défaut, qu'il mette en place des mesures de soutien ciblées pour les PME du secteur alimentaire.

# Commerces en région

## **Poursuivre et bonifier le Fonds régions et ruralité (FRR).**

L'ADA appuie fermement ce programme, qui répond directement à la réalité des détaillants en alimentation en région. Dans un contexte où 420 000 Québécois vivent dans un désert alimentaire et où la rentabilité des commerces de proximité peine à dépasser 1 % de marge nette, le FRR constitue un levier structurant pour la vitalité des communautés.

Les projets soutenus par le volet Soutien aux commerces de proximité ont permis concrètement :

- la réouverture d'épiceries de proximité dans des municipalités dévitalisées
- la réfection de toitures et la modernisation d'équipements réfrigérés
- l'achat de génératrices pour préserver la chaîne du froid
- la modernisation de stations-service locales
- l'ajout de caisses libre-service pour pallier la pénurie de main-d'œuvre

**Notre demande** : maintenir ce programme et bonifier l'enveloppe financière de ce programme afin d'assurer la continuité des services alimentaires de proximité et de contrer l'émergence de nouveaux déserts alimentaires.

# 1

# Allègement pour les PME

**Transformer l'allègement en gains mesurables pour les PME, préserver l'accès alimentaire sur le territoire et s'assurer que chaque simplification renforce les entreprises d'ici.**

Les détaillants en alimentation absorbent une hausse marquée de leurs coûts d'exploitation et des obligations administratives. Selon une étude du gouvernement fédéral, le coût total de conformité équivalait en 2011 à 0,16 % des revenus d'une PME dans le commerce de détail, une charge qui s'est alourdie depuis.

## **Nos propositions :**

1. Faire de l'allègement un standard d'action gouvernementale, et non un geste ponctuel.
2. Instaurer un test PME obligatoire, public et chiffré pour toute nouvelle règle, afin d'évaluer son impact réel sur les commerces.
3. Faire la révision du Règlement sur les aliments
4. Évaluer chaque assouplissement pour éviter de faciliter l'entrée de joueurs qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes (ex. plateformes numériques étrangères).
5. Encadrer la modernisation des règles sur l'alcool : contrôle de la vente aux mineurs, impossibilité pour des plateformes comme Amazon de contourner les règles de vente et de livraison, maintien d'un cadre équitable pour les titulaires de permis d'épicerie.
6. Favoriser l'achat local par une meilleure présence des alcools québécois sur les tablettes et en donnant aux commerçants les moyens de les vendre plus facilement en augmentant leur portefeuille de produits.

## RECONNAÎTRE LE DÉTAIL ALIMENTAIRE COMME SECTEUR ESSENTIEL DANS LES PROGRAMMES D'IMMIGRATION

Le secteur du détail alimentaire est sous pression depuis plusieurs années. Les témoignages de nos membres démontrent que beaucoup peinent à recruter, ce qui entraîne parfois une baisse de l'offre de certains départements (boucherie, boulangerie, poissonnerie, etc.) et rend inaccessibles des produits essentiels à l'alimentation des Québécois. Les travailleurs étrangers temporaires déjà à l'emploi sont bien intégrés et comblent déjà des postes clés dans plusieurs commerces. Quant à eux, les travailleurs expérimentés qui constituent une main-d'oeuvre fiable a perdu des incitatifs fiscaux au cours des dernières années.

### Nos demandes :

1. Assouplir le cadre des Évaluations d'impact sur le marché du travail (EIMT) afin que les détaillants puissent embaucher des travailleurs étrangers avec des permis de deux ans plutôt que d'un an.
2. Reconnaître les emplois du détail alimentaire comme essentiels dans le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ), pour qu'ils aient davantage de chance de recevoir des candidats.
3. Faciliter le maintien en règle des travailleurs étrangers déjà en emploi et formés au Québec.
4. Reconnaître le potentiel des personnes en fin de carrière ou retraitées qui souhaitent demeurer actives sur une base flexible avec des incitatifs fiscaux adéquats.

Une approche pragmatique, équilibrée et respectueuse des réalités économiques permettrait de soutenir l'offre alimentaire de proximité partout au Québec.

# IMMIGRATION ET MAIN-D'ŒUVRE 3